

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DECEMBRE 2020
DELIBERATION N° 050

L'an deux mil vingt, le 9 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h38.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 45

Présents :

M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBÉ, Mme LAUQUÉ, M. UGALDE, Mme HARDOUIN-TORRE, M. CORRÉGÉ, Mme LOUPIEN-SUARES, M. LACASSAGNE, Mme MARTIN-DOLHAGARAY, M. LAIGUILLON, Mme CASTEL, M. ALQUIÉ, Mme MEYZENC, M. PARRILLA ETCHART, Mme DUHART, M. AGUERRE, Mme BRAU-BOIRIE, Mme BISAUTA, M. ARCOUET, Mme LARRÉ M. SALANNE, M. PAULY, Mme LAPLACE, M. DAUBISSE, Mme MOTHE, M. ALLEMAN, M. SÉVILLA, Mme ZITTEL, Mme LARROZE-FRANCEZAT, M. ERREMUNDEGUY, M. SUSPERREGUI (à partir de 18h30), Mme DELOBEL, Mme CAPDEVIELLE, M. DUZERT (jusqu'à 21h50), M. ESTEBAN, Mme LIOUSSE, Mme DUPREUILH, M. ETCHETO, Mme BROCARD (jusqu'à 22h58), Mme HERRERA LANDA, M. ABADIE, M. BERGÉ.

Absents représentés par pouvoir :

M. SUSPERREGUI à Mme MOTHE (jusqu'à 18h30), M. DUZERT à Mme DUPREUILH (à partir de 21h50), Mme BROCARD à M. ETCHETO (à partir de 22h58).

Absent(s) :

Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET-LOUSTAU.

Secrétaire :

M. ERREMUNDEGUY

Entendu le rapport de M. SALANNE,

OBJET : MARCHES PUBLICS – Acquisition de matériels péagers pour les parcs de stationnement municipaux - Signature des marchés.

La Ville de Bayonne a démarré le remplacement progressif de tous les matériels de péage de ses parcs de stationnement. Ceci répond à la nécessité des différentes mises aux normes, à l'adaptation aux nouveaux outils de centralisation et à la digitalisation des nouvelles formes d'usage des équipements péagers.

Pour achever ce remplacement, une consultation est lancée afin de choisir les prestataires de fourniture et de mise en service des équipements des derniers

parkings pas encore modernisés : GARE (en cours de rénovation), LAUTREC, VAUBAN, MAUBEC.

Ce marché est estimé, pour l'ensemble des parkings, à 345 000 € HT. Par conséquent la procédure suivie sera un appel d'offres ouvert européen. Le nombre et la nature des équipements sont variables selon les parkings.

La commission d'appel d'offres, réunie le 3 décembre 2020, a attribué les marchés comme suit :

Lot(s)	Désignation	Attributaire pressenti	Montant du détail quantitatif estimatif en euros HT
1	parcs de stationnement Gare	Revenue collection systems SAS	151 439,00
2	parcs de stationnement Vauban	Revenue collection systems SAS	69 697,00
3	parcs de stationnement Lautrec	Revenue collection systems SAS	45 976,00
4	parcs de stationnement Maubec	Revenue collection systems SAS	18 128,00

Ces offres ont été classées en première position au regard des critères de jugement des offres indiqués dans le règlement de la consultation et repris ci-dessous :

Critères	Pondération
1 - Valeur technique	55.0
1.1 - Valeur technique des fonctionnalités de l'ensemble du matériel et du logiciel	25.0
1.2 - Valeur technique des caractéristiques techniques de l'appareil	25.0
1.3 - Valeur technique de la gestion administrative et du reporting	5.0
2 - Prix des prestations	35.0
3 - Durée de la garantie (1 an minimum)	10.0

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant :

- à signer les marchés à intervenir avec la société retenue et aux conditions décrites ci-dessus,
- à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Ont signé au registre les membres présents.

Adopté à l'unanimité

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne
Par délégation du Maire
Marc Wittenberg
Directeur général des services